

Toulouse, jeudi 1^{er} février 2024

DÉCLARATION DE PRESSE DE JEAN-LOUIS CHAUZY PRÉSIDENT DU CESER OCCITANIE / PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE

70 ANS APRÈS L'APPEL DE L'ABBÉ PIERRE NOUS SOMMES TOUJOURS EN RETARD

Nous aurions fêté les 70 ans de l'appel de l'Abbé Pierre en faveur de l'urgence de construire des logements pour les centaines de milliers d'hommes et de femmes vivants dans la rue, sous des tentes ou dans des baraques en bois, mais cette urgence reste en 2024, comme le prouvent le dernier rapport de la fondation Abbé Pierre, mais aussi le rapport du CESER Occitanie voté à Narbonne le 14 novembre 2023.

La loi ZAN du 20 juillet 2023 doit être révisée pour permettre de construire en priorité des logements sociaux, avec le concours des collectivités qui sont prêtes et des opérateurs publics et privés.

2,4 millions de ménages étaient en attente de logement en 2022.

378 000 logements autorisés en 2023 contre 500 000 en 2022.

200 000 logements demandés en Occitanie pour 2024.

Les organismes sociaux doivent retrouver en Occitanie les moyens de remplir leur mission d'intérêt comme ils le rappellent aujourd'hui « *pour éviter une catastrophe sociale* ».

Comme toujours, ce sont les plus vulnérables qui sont les premiers touchés.

La lutte contre l'exclusion et la pauvreté passe d'abord par le droit à un toit, le droit d'accès à un logement.